



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SMIC

Question au Gouvernement n° 4432

Texte de la question

AUGMENTATION DU SMIC

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Candelier, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Jacques Candelier. Monsieur le Premier ministre, le 28 novembre, le groupe d'experts sur le SMIC a rendu son avis. Selon lui il n'est pas nécessaire de donner un coup de pouce au salaire minimum, fixé aujourd'hui à 1 141 euros net par mois et qui concerne 1,6 million de salariés.

Si vous suivez l'avis des experts – comme vous le faites depuis maintenant quatre ans au nom de la sacro-sainte compétitivité –, le SMIC n'aura augmenté que de quarante-cinq euros sur l'ensemble du quinquennat, essentiellement du fait des revalorisations automatiques légales. Ce serait une première qu'un gouvernement se réclamant de gauche n'ose pas agir en faveur des bas salaires durant son mandat.

Dans le même temps, quarante milliards d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires en 2016, faisant de la France la championne d'Europe en la matière.

Tout cela n'est que le reflet de la politique que vous menez depuis cinq ans : une politique de baisse de charges pour les entreprises au détriment du pouvoir d'achat des salariés.

Dans ce contexte, l'augmentation du salaire minimum est une exigence sociale autant qu'une nécessité économique.

Une exigence sociale d'abord, les besoins les plus élémentaires d'une grande partie de nos concitoyens n'arrivant plus à être satisfaits. Comment pourrait-on vivre dignement avec 1 141 euros par mois alors qu'on est considéré comme pauvre avec moins de mille euros de ressources ?

Une nécessité économique ensuite car l'augmentation du salaire minimum est le meilleur moyen de lutter contre les inégalités, qui ne cessent de croître dans notre pays. Il est plus que temps de redonner du pouvoir d'achat à nos concitoyens. Cela permettrait de faire repartir la consommation des ménages, moteur de la croissance française.

Monsieur le Premier ministre, ma question est simple : le Gouvernement va-t-il satisfaire les attentes populaires et les besoins du pays en se décidant enfin à augmenter le SMIC ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du

dialogue social.

Mme Myriam El Khomri, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social*. En effet, monsieur le député, à gauche nous luttons contre les inégalités sociales.

M. Marc Dolez. Cela ne se voit pas tellement !

Mme Myriam El Khomri, *ministre*. Nous croyons au travail qui rend sa dignité au travailleur et à la juste rémunération de ses efforts.

Vous m'interrogez précisément sur le rapport que le groupe d'experts vient de nous remettre, rapport provisoire qui a été transmis aux partenaires sociaux. Celui-ci recommande en effet de ne pas donner de coup de pouce au SMIC. Le Gouvernement prendra sa décision le 19 décembre prochain, après consultation des partenaires sociaux.

Là où je ne vous rejoins pas, c'est quand vous prétendez que ce gouvernement n'a rien fait pour améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs modestes. Vous me permettrez de vous rafraîchir la mémoire d'un temps qui n'est pas si lointain.

Qui a instauré la prime d'activité, qui a déjà accompagné la reprise d'emploi de près de 3,5 millions de foyers modestes, dont plus de 420 000 jeunes, pour un montant d'aide moyen de 165 euros par mois ? Pour un célibataire au SMIC, la prime d'activité est l'équivalent d'un treizième mois, soit beaucoup plus qu'un coup de pouce de revalorisation du SMIC. Qui a fait cela, sinon ce gouvernement ?

Qui a modifié la formule de revalorisation du SMIC, afin précisément de mieux prendre en compte les dépenses contraintes telles que le loyer ou l'énergie, qui pèsent sur le budget des ménages ? Qui a décidé, au bénéfice du pouvoir d'achat des plus modestes, d'une revalorisation du RSA de 10 % sur cinq ans, en plus de l'inflation ? Qui a décidé des mesures de baisse voire de suppression de l'impôt sur le revenu des ménages les plus modestes depuis 2014, leur redonnant ainsi six milliards de pouvoir d'achat supplémentaires ?

Je suis désolée, monsieur le député, aucun gouvernement n'aura fait autant pour améliorer le pouvoir d'achat des ménages.

M. Marc Dolez. N'exagérons rien !

Mme Myriam El Khomri, *ministre*. Y a-t-il des travailleuses et des travailleurs pauvres dans notre pays ? Oui, et beaucoup trop, bien évidemment, mais nous...

M. le président. Merci madame la ministre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4432

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er décembre 2016](#)